

Homéopathie

LA RENAISSANCE D'UNE PROFESSION

Les homéopathes pourraient apporter au réseau de la santé une précieuse collaboration et même contribuer à désengorger les cliniques ou les urgences. Comme le souligne la présidente du Syndicat professionnel des homéopathes du Québec (SPHQ), Ginette Beaulieu, une des grandes forces de l'homéopathie est sa capacité d'agir autant sur les maladies chroniques que sur les états aigus comme les brûlures, les gastro-entérites, etc. «De plus, les médicaments homéopathiques sont peu coûteux, ce qui pourrait entraîner des économies substantielles pour le système de santé.»

Pour sa part, la fondation du SPHQ remonte à 1989. Il travaille depuis à structurer la profession et en assurer la reconnaissance. Il s'est aussi doté d'un code de déontologie. «Le SPHQ exige de ses membres d'avoir suivi un programme de formation qui comprend 1500 heures de cours, soit un peu plus qu'un baccalauréat, dont 1035 portant sur l'homéopathie, les autres cours couvrant, entre autres la pathologie, l'anatomie et la microbiologie», souligne Ginette Beaulieu.

À compter de 2013, les homéopathes du SPHQ devront également se conformer à des normes de développement professionnel continu.

La profession a une longue tradition au Québec. De 1894 à 1950, le Montreal Homeopathic Hospital, devenu aujourd'hui l'hôpital Queen Elizabeth, était très réputé. «Environ 300 millions de patients font confiance à l'homéopathie qui est, de nos jours, la médecine complémentaire la plus utilisée au monde, poursuit Ginette Beaulieu. Elle est reconnue dans plus de 80 pays ainsi que par l'Organisation mondiale de la santé.»

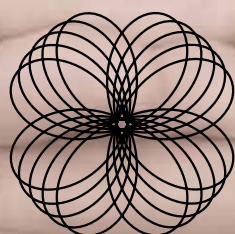
Très bientôt en Ontario, la profession pourra compter sur la création d'un ordre professionnel. Cette décision pourrait avoir un énorme impact d'ici quelques années au Québec : «Dès 2013, l'Ontario sera la première province canadienne à reconnaître la profession d'homéopathe. Il serait grand temps que le Québec légifère en ce sens», conclut la présidente du SPHQ.



Chaque année, plusieurs milliers de personnes au Québec consultent leur HOMÉOPATHE !

En 2013, un ordre professionnel verra le jour en Ontario.

**Mesdames et Messieurs du gouvernement,
C'est pour quand au Québec ?**



Syndicat professionnel des homéopathes du Québec (CSN-FP)

www.sphq.org